



Journal de la Société des Océanistes

152 | 2021

Musées et collections océaniennes en France

Dossier : Musées et collections océaniennes en France

Trajectoires néo-calédoniennes et moulinoises : la collection d'armes kanak du musée Anne de Beaujeu

Pathways from New-Caledonia and Moulins: The kanak weapons collection in the Anne de Beaujeu museum

MARGAUX CHATAIGNER

p. 127-136

<https://doi.org/10.4000/jso.12983>

Résumés

Français English

L'exposition *Trajectoires kanak* qui s'est tenue au musée Anne de Beaujeu de Moulins en 2017-2018 fut l'occasion de mettre en lumière un corpus d'objets océaniens, et plus spécifiquement, une quarantaine d'armes provenant de Nouvelle-Calédonie. Faute d'archives, la biographie de tels objets est parfois difficile à établir et demande d'élargir les recherches à l'histoire locale. Cet article se propose d'étudier divers acteurs, notamment la Société d'émulation du Bourbonnais. Il souligne le rôle que joua cette société savante moulinoise dans la constitution des collections et son lien avec le musée. L'étude de ses archives a fait ressortir la figure de Léon Moncelon et la documentation qu'il constitua pendant les dix années qu'il passa en Nouvelle-Calédonie. Cet article explore la relation entretenue par Moncelon avec les populations kanak, notamment ses deux enfants adoptifs qu'il présenta comme spécimens devant des sociétés savantes. Sa documentation offre un témoignage direct sur la perception d'un colon néo-calédonien à la fin du XIX^e siècle.

The exhibition *Trajectoires Kanak* took place in 2017-2018 at the Anne de Beaujeu museum in Moulins. It was an opportunity to show a corpus of objects from the Pacific, among them around forty weapons from New Caledonia. The lack of archives makes difficult the establishment of a biography for such a collection. What does local history bring to this issue? This article investigates the roles of various local actors, especially the *Société d'émulation du Bourbonnais*, a learned society of Moulins. It aims at underlining its links to the museum, and its role in collections gathering. The society's archives reveal the importance of Léon Moncelon, and the documentation he made of his ten years in New-Caledonia. This article explores his relationship



with Kanak people, and especially with the two children he adopted and presented as specimens to learned societies. This could help bringing to light particular colonial perceptions of New Caledonia in the late 19th century.

Entrées d'index

Mots-clés : Nouvelle-Calédonie, musée Anne de Beaujeu, Léon Moncelon, sociétés savantes, colonisation

Keywords: New-Caledonia, Anne de Beaujeu museum, Léon Moncelon, learned society, colonization

Texte intégral

Cet article est issu d'un mémoire de Master 1 portant sur les collections océaniennes conservées au musée Anne de Beaujeu, Moulins, sous la direction de Daria Cevoli et Carine Peltier-Caroff. Nous remercions les lecteurs et les membres du comité de rédaction pour leurs commentaires qui ont permis d'améliorer cet article.

- 1 Le présent article propose de restituer les résultats d'une recherche menée sur les collections d'armes kanak conservées par le musée Anne de Beaujeu à Moulins. Il s'agit d'un corpus d'une quarantaine d'objets sur lequel il n'existe à ce jour aucune certitude concernant son contexte d'arrivée au musée.
- 2 Comment une telle collection provenant du Pacifique a-t-elle été rapportée dans l'Allier ? Quels liens pouvons-nous tisser entre la Nouvelle-Calédonie et Moulins ? Quels acteurs initient un tel élan de collecte et quelles sont leurs motivations ? Cet article est surtout l'occasion de mettre en lumière des trajectoires humaines et des parcours de vie en relation avec ces objets kanak, liés à une émulation culturelle toute particulière à la fin du XIX^e siècle et à des voyages de Moulinois vers l'archipel néo-calédonien. Les membres de la Société d'émulation du Bourbonnais (SEB, dite aussi Société d'émulation de l'Allier, SEA), société savante moulinoise, jouèrent un rôle majeur dans le regroupement de collections dans la région, la SEB les réunissant dans son propre musée avant de les céder à la ville.
- 3 L'étude des fonds d'archives de cette société savante nous amène à la figure de Léon Moncelon et à son long séjour en Nouvelle-Calédonie entre 1873 et 1884. Pendant ces onze années, il établit et dirigea une exploitation agricole. En parallèle, il publia des articles sur le bagne et la colonisation dans le journal d'opinion le *Néo-Calédonien*. Ces nombreux documents éclairent ses rapports à la population kanak et la place des objets dans son discours sur la « mission civilisatrice » dans un contexte colonial. En 1884, Moncelon rentra en France accompagné de deux jeunes Kanak et rapporta une collection d'objets. Cependant, le mystère reste entier quant au lien entre les collections d'armes kanak rapportées par Moncelon et celles conservées au musée de Moulin. Ses écrits révèlent cependant non seulement un parcours potentiel lié aux objets mais aussi un regard, propre à la seconde moitié du XIX^e siècle, porté sur le monde, sur l'Autre et sur ses productions.
- 4 Après l'étude des collections océaniennes conservées de nos jours au musée Anne de Beaujeu, nous aborderons l'histoire de ce musée afin de cerner l'origine de la perte de données au sujet de l'arrivée de ces objets au musée. Étudier une collection par le biais de l'histoire locale offre effectivement la possibilité d'aborder les objets extra-européens autrement que sous le seul angle de leur provenance. Cette approche, en permettant de mieux comprendre le contexte local, aide aussi à cerner les rapports des hommes aux choses et à émettre des hypothèses sur l'origine et la constitution des collections – l'histoire locale était d'ailleurs l'un des points forts de l'exposition *Trajectoires kanak* qui ouvrit en novembre 2017 au musée Anne de Beaujeu de Moulins.

Une collection dévoilée lors de son exposition en 2017

L'exposition *Trajectoires kanak* au musée Anne de Beaujeu

- 5 L'exposition *Trajectoires kanak* présentait une sélection d'objets provenant des collections du musée de Moulin, de Bourges, des Confluences, du musée du quai Branly-Jacques Chirac afin d'illustrer les différentes trajectoires des objets depuis leur collecte en Nouvelle-Calédonie. À l'occasion de cette exposition, le public pouvait découvrir la collection d'armes kanak habituellement conservées dans les réserves du musée de Moulins mais redécouvertes lors du processus de récolelement¹, avant d'être étudiées et restaurées ces dix dernières années. Parmi les trente-six armes kanak présentées se trouvaient quatorze massues, certaines ornées de tissu européen. À cet ensemble s'ajoutaient vingt-deux sagaies. Trois de ces sagaies dites « de deuil » relèvent d'un type rare. L'exposition présentait également aux visiteurs des figures liées à ces objets. Parmi elles, étaient mises en avant la figure de Léon Moncelon et celles de Pierre Poity et Gayouman, les deux jeunes Kanaks qu'il adopta et qui l'accompagnèrent en France. Une collection d'armes prêtées par le musée de Bourges et qui appartenaient au chef Poindi-Patchili permettait de dresser le portrait de ce dernier.

- 6 Ces histoires de vie rendaient plus familier un sujet inhabituel comme le soulignait un commentaire dans le livre d'or :

« On apprend beaucoup sur cette terre et civilisation peu connues en France. »
 (Propos recueillis dans le livre d'or de l'exposition *Trajectoires kanak*, 4/11/2017-16/9/2018, archives du musée Anne de Beaujeu)

- 7 Le musée invitait, par le biais de conférences et de rencontres, à découvrir ou à se remémorer des histoires de voyage, des liens entre France et Nouvelle-Calédonie et le contexte colonial, toile de fonds de ces relations. L'exposition résonnait avec l'actualité du premier référendum d'autodétermination qui s'était tenu le 4 novembre 2018 et, pour les visiteurs Kanak, le sujet renvoyait à des questions politiques très actuelles².

Le corpus d'armes : une étude en plusieurs étapes

- 8 *Trajectoires kanak* a permis un échange entre le musée Anne de Beaujeu et le musée de Nouvelle-Calédonie de Nouméa : chaque institution présentait la vidéo d'une visite guidée de son partenaire (E. Audry-Brunet, chargée des collections archéologiques du musée Anne de Beaujeu, comm. pers., 26/04/2019).

- 9 Visibilité, histoire des collections et échanges : ces trois axes sont au cœur des missions fixées par les membres de l'Inventaire du patrimoine kanak dispersé (IPKD) qui a pour tâche de dresser l'inventaire des collections kanak conservées dans les musées en dehors du territoire de la Nouvelle-Calédonie (voir <http://ipknkd.blogspot.com/2012/07/quest-ce-que-lipkd.html>). Roger Boulay, alors chargé de mission par la Direction des musées de France pour la valorisation des collections océaniennes en France, intervint en 2011 dans le cadre de cet inventaire au musée de Moulins. Il identifia, outre dix-sept armes, un bambou gravé et une lame d'herminette. La collection comporte aussi deux objets qui furent étudiés par Christophe Sand, directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique en mai 2018. Il s'agit d'un vêtement en *tapa* et en fibres, inventorié en « x » (numéro x.0.1) provenant peut-être de Bora-Bora et d'une palette de danse (inv.2011.0.3), probablement originaire des îles Salomon ou d'une enclave polynésienne. En 2016, ce premier corpus s'augmenta de dix-neuf sagaies. Elles furent

étudiées par Emmanuel Kasarhérou, alors adjoint au directeur du département du Patrimoine et des Collections au musée du quai Branly-Jacques Chirac. Toutes ces armes firent l'objet d'une restauration menée par Alexandra Bouckellyoen en octobre 2017.

¹⁰ D'après la classification établie par Roger Boulay, les quatorze massues peuvent se diviser entre casse-têtes et massues proprement dites (Boulay, 2015a : 4), les appellations dépendant du point de percussion : celui des massues se trouve dans l'axe du manche ; celui des casse-têtes est déporté et perpendiculaire par rapport à cet axe. Les casse-têtes appartiennent au type dit à « bec d'oiseau » car les formes, stylisées, évoquent une crête et ce qui peut être interprété comme un œil et un bec (photo 1). De par leur poids et leur envergure, ils correspondent à des objets de représentation plutôt qu'à des objets guerriers (Kasarhérou et al., 2013 : 256). Bien que le terme de casse-tête soit moins approprié lorsqu'il s'applique à des objets de prestige, nous le garderons afin de respecter les dénominations usuelles telles qu'elles sont utilisées dans les registres du musée. Le rapport de restauration réalisé par Alexandra Bouckellyoen indique que les casse-têtes seraient en bois de gaïac (Bouckellyoen, 2017 : 6). Cependant, ce dernier étant endémique à l'Amérique du Sud, il s'agit probablement plutôt de faux gaïac, *Acacia spirorbis*. Selon Roger Boulay, ce type d'objets fut probablement produit afin de répondre à la demande des voyageurs occidentaux (Boulay, 2015a : 36).

PHOTO 1. – Casse-tête n°x.0.4, bois de gaïac (?), 73,5 x 37 cm, musée Anne de Beaujeu, Moulins



in Bouckellyoen, 2017 : 10

¹¹ Les massues sont, elles, sculptées dans du bois de fer (*Casuarina equisetifolia*), un bois très dense. Quatre de celles-ci sont de forme phallique ou fongique ; une seule possède une tête « en étoile », cette solution étant généralement moins répandue. Deux de ces massues présentent sur leurs manches des ajouts de cotonnade et de fibres ; la poignée de la massue numéro x.0.20 est recouverte d'un coton teint en rouge, alors qu'un tissu bleu orne les massues numéros x.0.6 et x.0.7. Ces tissus sont maintenus en place par un tressage en fibres de bourre de coco (photo 2). D'après Roger Boulay, les cotonnades bleues imprimées de motifs étaient

« couramment échangées depuis le tout début du XIX^e siècle, [elles étaient] issues de productions anglaises (Manchester) ou françaises (Mulhouse [...]) et de Bâle. » (Boulay, 2015a : 56)

12 Il semblerait que ces étoffes remplacent, sur certains objets, le *tapa* d'origine locale (Coiffier, 2013 : 143). Ces objets ont pu aussi être ornés de bouquets végétaux aujourd'hui disparus soit du fait de leur fragilité soit parce qu'ils furent considérés comme non essentiels par les collecteurs.

PHOTO 2. – Massue n°x.0.6, bois de fer, fibre de cocotier, textile bleu, 75 x 11 cm, musée Anne de Beaujeu, Moulins



in Bouckellyoen, 2017 : 22

13 Les sagaies du corpus présentent une grande variété de formes, de matériaux et de techniques de fabrication. La plus petite sagaie mesure 211 cm, la plus grande 303 cm. Les exemplaires les plus simples sont noircis. Leur extrémité est parfois décorée. D'autres sagaies, plus épaisses, comportent des ajouts variés, comme, par exemple, une pointe en épi (nox.0.12, n°x.0.65, n°x.0.78 et n°x.0.82) un décor de traits gravés régulièrement. Certaines, enfin, sont composites : les numéros x.0.11 et x.0.69 sont terminés par des aiguillons de raie maintenus par des tressages de fibres portant des résidus de poils de roussette³ ; le manche x.0.76 est décoré de plaquettes en bambou ornées d'une sparterie en fibres végétales très fines et attachées au fût par des bandes de *tapa* et des cordonnets en poils de roussette (photo 3). Certaines d'entre elles (nosx.0.64, x.0.67, x.0.73, x.0.77) présentent un visage sculpté de 10 à 12 cm de haut (photo 4).

PHOTO 3. – Sagaie n°x.0.68, détail, bois, bambou, matériau d'origine végétale, musée Anne de Beaujeu, Moulins



in Bouckellyoen, 2017 : 94

PHOTO 4. – Sagaie n°x.0.64, détail du visage sculpté, musée Anne de Beaujeu, Moulins



in Bouckellyoen, 2017 : 81

¹⁴ Trois sagaies sont identifiées comme des « sagaies de deuil ». Ce type d'objet est rare : seuls deux autres exemplaires sont connus, l'un est conservé au musée Barbier-Müller de Genève (inv. 4706/A), l'autre à l'Ethnologisches Museum de Berlin (inv. VI 1750). Une sagaie du musée du quai Branly-Jacques Chirac à Paris (inv. 70.2016.58.1) présente les mêmes caractéristiques. Elle est cependant donnée comme objet de prestige et non pas comme une sagaie de deuil. Nous supposons que leur rareté est due au fait que, lancées sur le toit de la case du chef au moment de la levée du deuil, elles se dégradaient naturellement (Sarasin, 2009 : 179). Une des rares sources mentionnant ces objets est le texte que Jules Patouillet, un médecin de marine, publia en 1873 :

« À une fête des Attinens (vallée de la Nimbaye), j'ai reçu deux sagaies ornées, l'une, d'une statuette d'homme, l'autre d'une statue de femme, en pied toutes deux et hautes de 13 centimètres. On n'avait fabriqué que six de ces sagaies, pour les

lancer sur les cases d'un chef mort, pendant la cérémonie de ses funérailles.

Jusque-là, je n'en avais jamais vu de pareilles dans d'autres collections. »

(Patouillet, 1873 : 152)

- 15 Détail notable, le personnage sculpté sur la sagaie numéro x.o.80 porte des objets d'origine européenne : un sac à poudre (porté en bandoulière) et un fusil (photo 5).

PHOTO 5. – Sagaie de deuil n°x.0.80, détail du personnage sculpté, musée Anne de Beaujeu, Moulins



in Bouckellyoen, 2017 : 136

Quel musée pour des collections ethnographiques ?

Les armes kanak : des objets absents des archives

- 16 Au cours de notre recherche, nous n'avons pas trouvé mention du mode d'acquisition des trente-six armes kanak alors que la majorité des pièces extra-européennes

s'accompagne d'un nom de donateur. Les armes kanak possèdent d'ailleurs une numérotation en « x », numérotation qui s'applique aux objets dont la provenance et le mode d'acquisition sont inconnus. Bien souvent, faute de spécialistes des objets extra-européens, les inventaires restent incomplets et leurs attributions erronées (Boulay, 2015b : 2). Comme le souligne la conservatrice Maud Leyoudec (comm. pers., 20/03/2019), le poste de conservateur ne fut occupé par des professionnels qu'à partir des années 1960 et le déplacement des archives peut avoir entraîné une perte de données.

¹⁷ Afin de retrouver l'origine des objets, nous nous sommes intéressés aux archives du musée et de la ville, dont diverses sources mentionnent des collections. Parmi celles-ci, les délibérations du conseil municipal témoignent de l'acceptation – ou du refus – de propositions de don. La correspondance du musée – répartie entre les archives municipales et départementales – donne un aperçu de l'état des collections et de leur mode d'acquisition par dons ou achats. À ces sources s'ajoutent deux catalogues très complets des collections établis en 1885 et 1896 par la SEB (cf. SEA, 1885-1896). Ce travail fut complété par les conservateurs du musée municipal qui rédigèrent à leur tour, entre 1851 et 1900, plusieurs catalogues⁴. Enfin à ces travaux, on peut adjoindre des guides illustrés de visite publiés au début du XXe siècle par des voyageurs et des érudits locaux : Henri Buriot-Darsiles et Jean Locquin proposèrent ainsi aux visiteurs une courte description des différentes salles (Buriot-Darsiles *et al.*, 1915). Cependant, ce guide n'évoque pas d'objets océaniens, y compris dans la section consacrée aux « armes ».

¹⁸ Avant l'arrivée d'Armand Brugnaud au poste de conservateur en 1932, il n'existe pas de réserves : toutes les collections étaient présentées dans les salles du musée (Leyoudec, 2012 : 19). Des photographies qui, d'après Jérôme Jaillet, en charge de la photothèque du musée, datent d'entre 1910 et 1927 et témoignent de l'aménagement des salles rez-de-chaussée du musée, ne révèlent cependant pas la présence d'objets océaniens⁵.

¹⁹ Cependant, ceci ne veut pas dire que ces collections ne firent pas l'objet d'une attention particulière. En effet, la restauration de certains objets par Alexandra Bouckellyoen nous a aidés à mener une analyse plus poussée sur l'une des sagaises. Elle présente un dépôt jaune cireux dont le rapport d'analyse biochimique réalisé par Nicolas Garnier (dont le laboratoire effectue des analyses physicochimiques des matériaux organiques) précise qu'il s'agirait d'une huile végétale siccative, dont la présence est

« probablement due à un traitement de l'objet pour ‘enrichir’ le bois et la tresse textile, une fois entré dans les collections muséales. » (Garnier, 2017 : 5)

²⁰ Bien qu'il s'agisse d'une hypothèse, cette donnée témoigne peut-être d'une certaine attention pour ces objets une fois entrés dans les collections.

²¹ À ce jour, l'étude des fonds d'archives disponibles et de l'histoire locale aide à appréhender le contexte dans lequel ces objets sont probablement arrivés à Moulins. Que peuvent dévoiler des archives, même lacunaires, quant au lien entre la ville de Moulins, sa région et la Nouvelle-Calédonie ? Et quelle place occupent les armes kanak dans cette relation ?

D'une collection municipale à un musée des Beaux-Arts

²² Afin de comprendre la place des armes kanak dans les musées français au XIXe siècle, il nous faut nous tourner un instant vers la période coloniale qui témoigne d'une collecte massive de ce type d'objets. Pendant la première moitié du XIXe siècle, la profession des collecteurs orientait parfois leur choix de certaines catégories d'objets. Ainsi, on peut penser que les officiers et les militaires étaient attirés par les objets qui

leur étaient familiers, les armes (Jacquemin, 1991 : 177). De plus, en 1875, un arrêté interdisant le port d'armes aux populations kanak rendit disponibles ces objets. Ils furent confisqués, permettant la constitution de collections. Puis, en 1878, suite à l'insurrection menée par le chef Ataï, de nombreuses armes furent saisies à nouveau. Elles furent présentées dans les expositions universelles (Boulay, 2015 : 4) et arrivèrent en quantité dans les musées français, où elles furent exposées groupées, sous forme de trophées d'armes. À Paris, ces objets complétèrent les collections du musée d'Ethnographie ; en région, ils furent donnés ou légués aux musées existants, le plus souvent des muséums d'Histoire naturelle ou des musées d'Archéologie.

²³ À Moulins, dès 1842 la municipalité établit un musée à l'hôtel de ville. Puis, en 1863, la SEB rassembla des collections dans les combles du palais de justice. Ces collections s'enrichirent principalement grâce à des dons qui concernaient aussi bien des découvertes archéologiques locales qu'une momie provenant d'Akmin, en Haute-Égypte et rapportée par le moulinois Pierre Grand-Bey (Pérot, 1888 : 271). Au début du xxe siècle, le pavillon d'Anne-de-France – connu aussi sous le nom d'Anne de Beaujeu –, qui abritait jusqu'alors la gendarmerie, fut choisi pour devenir le futur musée (photo 6).

PHOTO 6. – Pavillon Anne de Beaujeu



© musée Anne de Beaujeu, Moulins

²⁴ Dans cette création, le collectionneur Louis Mantin, dont la demeure se situait entre le château des Ducs et le pavillon d'Anne-de-France, joua un rôle majeur. Membre actif de la SEB et à l'origine d'une collection d'objets provenant du monde entier, il décéda en 1905. Il légua à la ville son habitation, ses collections et une somme de cinquante mille francs ce qui permit d'annexer sa maison au pavillon Anne de Beaujeu et de créer le musée. L'argent restait à disposition de ce projet pour une durée de cinq ans, après quoi le legs devenait caduc (arch. dép. Allier, testament de M. Mantin, legs à la ville de Moulins, 11/5/1905, 4O221). Cette condition impérative donna à la ville une véritable impulsion pour la construction du musée. La figure de Louis Mantin est d'autant plus intéressante qu'en tant que collectionneur d'objets du monde entier, il possédait un bambou gravé kanak aujourd'hui dans les collections du musée (inv.10.1157). Hélas, l'inventaire de sa collection après décès est incomplet et parfois trop imprécis pour déterminer s'il possédait d'autres objets provenant du Pacifique (Louis Mantin, inventaire après décès. Transcription. Office notarial « Office de l'Étoile », Moulins. Côte non renseignée).

La SEB, acteur de la constitution des collections

²⁵ Outre le legs de Mantin, la SEB joua un rôle considérable dans la constitution des collections du musée. Au XIX^e siècle, les sociétés savantes fleurirent, particulièrement dans les années 1830. Elles jouaient un rôle majeur dans la défense du patrimoine, sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur Guizot (Chaline, 1995 : 21). Elles diffusaient alors l'actualité culturelle et archéologique par leurs fréquentes publications. À Moulins, la SEB, association de « lettres, sciences et arts », fondée en 1846, se donna pour mission de

« s'occuper activement de former une collection d'objets d'art en donnant avant tout la préférence à ceux qui auraient été découverts dans le département de l'Allier. » (SEA, 1885 : 1)

²⁶ Des fouilles orchestrées à Plaisance, près de Moulins, dévoilant les fondations d'une maison romaine, convainquirent le conseil général d'apporter une aide financière aux recherches (SEB, 1948 : 242). Les collections grandissantes nécessitant rapidement un lieu de conservation, la SEB passa un accord avec le département pour la mise en dépôt de ses collections. Jusque-là conservées dans l'ancien collège des Jésuites, celles-ci se retrouvèrent ainsi déplacées en 1863 au palais de justice. En 1910, à l'ouverture du musée dans le pavillon Anne-de-Beaujeu, la SEB céda ses collections au département. Son attention se tourna en 1939 vers la création d'un musée du Folklore (SEB, 1948 : 266).

²⁷ À l'ouverture du musée municipal en 1910, une commission mixte fut instaurée : elle comptait des représentants du conseil général et de la Société d'émulation du Bourbonnais. Cette commission constata que la propriété des objets ne pouvait être clairement établie, faute d'inventaire précis tenu lors du déplacement des collections. En 1959, il fut décidé que 75 % des collections appartiendraient au département (Leyoudec, 2012 : 17). Finalement en 2004, après plusieurs ajustements, la ville se désengagea et le département prit en charge le musée. Si la SEB joua un rôle majeur dans la constitution de collections publiques de Moulins, aucune archive ne permet, malheureusement, de faire le lien entre ses activités et l'actuel fonds océanien du musée.

Léon Moncelon, propriétaire terrien, plume engagée et collectionneur

²⁸ La personnalité et l'histoire de Léon Moncelon, dont les écrits se trouvent dans les fonds de la SEB, attirent notre attention. Ses archives ont été conservées, avec une partie de sa correspondance, ses journaux personnels et quelques-unes de ses publications, auxquels s'ajoutent des rapports sur ses conférences. Ces documents permettent de dresser un portrait intellectuel de cet homme et de retracer son parcours. Parti s'installer onze ans en Nouvelle-Calédonie entre 1873 et 1884, Léon Moncelon donne un témoignage notable sur la complexité du contexte colonial en Nouvelle-Calédonie à la fin du XIX^e siècle. Il rapporta aussi une collection d'objets kanak. Ces informations que nous détaillerons par la suite ouvrent de nouvelles perspectives tant sur l'histoire de la colonisation en Nouvelle-Calédonie que sur l'histoire des collections publiques de Moulins.

Culture des terres et engagement politique

²⁹ Camille Gagnon a dédié à Léon Moncelon une biographie posthume dans laquelle il dresse un portrait particulièrement élogieux de lui (Gagnon, ms, s.d., fonds de la SEB). Moncelon naquit à Ygrande, dans l'Allier, le 7/12/1839. Il était le fils de Marguerite Tarnaud et du notaire Pierre Eugène Moncelon (Gagnon, s.d. : 2). Après un début de carrière dans la commission départementale de l'Allier, il quitta le Bourbonnais en 1873

pour se rendre à Nouméa. Ses parents, âgés alors de 57 et 69 ans, le rejoignirent deux ans plus tard (Gagnon, s.d. : 2). Lorsque Moncelon arriva en Nouvelle-Calédonie en 1873, le territoire était une colonie française depuis vingt ans et, dès 1864, sous l'impulsion de l'activité pénitentiaire, l'immigration s'y développa. Pour favoriser cette immigration, volontaire ou forcée, l'administration cantonna les populations kanak dans des « réserves indigènes » qui furent installées dans les lieux les moins fertiles, sans tenir compte de l'existence des lieux sacrés autochtones (Terrier, 2010 : 19). Ces méthodes conduisirent à de fortes tensions entre Français et Kanak et à des révoltes, dont celle de 1878. C'est dans ce contexte tendu que Léon Moncelon s'installa en Nouvelle-Calédonie et commença une exploitation agricole dont nous pouvons suivre au jour le jour les avancées grâce à son journal de colonisation. Dès son arrivée, Moncelon fit l'acquisition d'un terrain au lieu-dit Mavarra dans la vallée de la Houaïlou, un lieu relativement isolé des centres de colonisation. Son journal évoque les journées de travail pour lequel il employait des habitants kanak des villages alentours. La rémunération de ce travail s'effectuait en biens matériels. Ainsi, le 26 mars 1875, il note dans son journal : « Je paye Dia une chemise, du bleu, du rouge pour son dernier mois » (Moncelon, 1875-1877). Ces textiles, tout comme les coupons prélevés sur les « uniformes des officiers de marine ou de l'administration » distribués aux chefs locaux comme insigne de prestige (Boulay, 2015 : 61), se retrouvent sur les manches de certains casse-têtes du corpus étudié.

³⁰ L'action de Léon Moncelon en Nouvelle-Calédonie ne se limita pas à l'exploitation des terres. Rapidement, il prit part aux débats liés à la colonisation, s'exprimant parfois sous le pseudonyme d'Oseille dans le journal de l'île, le *Néo-Calédonien*. Il s'opposa avec ferveur à la politique du bagne sur l'île. Entre 1864 et 1897, 22 000 forçats arrivèrent en Nouvelle-Calédonie et servirent de main d'œuvre pour l'édition des bâtiments de la colonie ou dans les mines (Terrier, 2010 : 18). Moncelon critiqua vivement ce système des « pénitenciers agricoles » : il donnait à certains bagnards l'opportunité d'écourter leur peine en cultivant la terre en Nouvelle-Calédonie (Moncelon, 1886a : 7). Il considérait que la priorité devait être donnée à l'immigration volontaire. Selon lui, de cette immigration forcée émergeait un problème majeur : l'accaparement des terres des populations kanak au profit de l'entreprise coloniale. Suivant ses propres mots :

« [la situation s'arrangerait] si nous les rendions définitivement propriétaires des réserves qu'ils occupent actuellement au simple titre d'usagers temporaires ; et ce serait par un acte de pure justice que nous nous attacherions enfin cette race, qui malgré tout, a des qualités et peut se perfectionner. » (Moncelon, 1886b : 28) ⁶

³¹ Moncelon imaginait la pacification des rapports sur l'île comme un moyen de l'entreprise civilisatrice. En 1892, il participa, avec des fonctionnaires coloniaux et des parlementaires, à la création du Comité de protection et de défense des indigènes en Nouvelle-Calédonie (Dauphiné et Bullard, 2011 : 226). Dans un rapport adressé à ce comité, Moncelon signala la diminution alarmante de la population insulaire et du peu de terres fertiles laissées à leur disposition, tandis que l'immigration continuait « au fur et à mesure de l'extinction de la race », c'est-à-dire de la population kanak (Moncelon, 1897 : 3).

Poity et Gayouman, enfants adoptifs et spécimens scientifiques

³² Les écrits de Léon Moncelon nous renseignent aussi sur son attitude à l'égard des populations kanak. Dans le récit qu'il fit de son séjour en Nouvelle-Calédonie et qu'il publia dans *l'Homme* en 1887 sous le titre « Sauvages et forêts vierges », Moncelon se revendiqua comme proche de la population qu'il côtoyait. À son retour, il communiqua de nombreuses observations lors de conférences à la Société d'anthropologie de Paris où il affirma s'être aventuré là où aucun Européen n'avait jusqu'alors voyagé :

« cinq minutes après, dix Canaques de Monéo et de Ponérihouen débouchaient du bois sur la clairière, je les connaissais tous, aussi poussèrent-ils un formidable : “Ahiva. Mavarra” qui fit trembler la montagne, en me retrouvant dans un lieu où il [sic] n’avaient certainement jamais rencontré de blancs... » (Moncelon, 1887 : 338)

³³ Cette proximité avec les Kanak et ses observations le menèrent à contester les affirmations selon lesquelles ces derniers seraient des « mangeur[s] d’hommes ». En effet, si l’anthropophagie avait pu être pratiquée dans le passé, « les jeunes générations n’entendent plus parler qu’avec horreur et dégoût du cannibalisme de leurs pères » (Moncelon, 1897 : 8). Cela ne l’empêcha cependant pas d’utiliser parfois le terme « anthropophages » pour désigner les hommes et femmes qui entouraient sa plantation. Il attira aussi l’attention de la Société d’anthropologie de Paris sur la situation des enfants métis kanak et français, qu’il considérait être en danger. D’après lui, ces enfants étaient « les esclaves des cannibales, eux les enfants de la France. » Il alla même jusqu’à placer les mères kanak « en dessous des animaux les plus féroces, les plus vils, qui, tous, soignent et élèvent leurs petits » (Moncelon, 1886c : 12, 15). Ainsi, les nombreuses sources livrent un portrait complexe de Léon Moncelon : tout en croyant dans la « mission civilisatrice » de l’entreprise coloniale, il maintint un rapport hiérarchique avec les Kanak mais affirma une forme d’affinité avec eux.

³⁴ Sur un plan plus personnel, il sembla considérer Pierre Poity et Gayouman tout à la fois comme ses « enfants adoptifs » et comme deux spécimens au service de la science. Ceux-ci avaient respectivement onze et quatorze ans lorsqu’ils l’accompagnèrent à son retour en France. D’après Moncelon, Gayouman était originaire du village de Monrô, près de Poya, sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie. Selon ses propres mots, « il n’avait pas huit ans lorsqu’il s’attacha à ma personne, après les événements de 1878 » (Moncelon, 1885 : 353). Fin 1888, Gayouman retourna dans son pays natal, car Moncelon – selon Camille Gagnon, son ami et l’auteur de sa biographie (Gagnon, s.d. : 23) – craignait pour sa santé, ayant du mal à s’adapter au climat français. Patrick O'Reilly confirme qu'« il ne s'en sépara qu'à regret et le renvoya avec 90 F de viatique en Calédonie » (O'Reilly, 1980 : 275). Quoi qu'il en soit, alors qu'il appelait la mère de Moncelon « maman » dans sa correspondance, Gayouman s'adressait à son père adoptif comme « monsieur Léon », laissant supposer une relation restée plus hiérarchique entre les deux hommes (SEB, fonds Moncelon, lettre de Léon Moncelon et de Gayouman à la mère de Moncelon, 18/07/1885). Pierre Poity, quant à lui, était fils d'une femme kanak et d'un soldat d'infanterie de Marine français. Il s'établit à Moulins comme menuisier et fonda une famille après une mission au Tonkin dans la Légion étrangère (Gagnon, s.d. : 23). Il fut naturalisé français avec l'aide de Léon Moncelon.

³⁵ En 1884, date de son retour à Paris, Léon Moncelon fut élu premier délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies (O'Reilly, 1953 : 47). Dans les années 1870, l’imaginaire collectif, qui associait la Nouvelle-Calédonie au bagne et à la révolte de 1878, diffusa l’image d’un peuple constitué de dangereux « anthropophages » (Dauphiné, 1998 : 46). Quelques vingt ans plus tard, lors de l’Exposition universelle de 1889 où les Parisiens découvrirent un groupe de Kanak exhibés sur l’esplanade des Invalides dans un village « traditionnel » reconstitué, le discours n’avait pas beaucoup changé. En 1885, lors d’une conférence à la Société d’anthropologie de Paris, Léon Moncelon présenta ses deux fils « adoptifs » comme « spécimens » de la « race Kanak ». Il fit de Gayouman un exemple qui lui permit non seulement d’appuyer ses propos sur la « valeur » et le « potentiels des races » mais aussi, suivant une approche anthropométrique développée par les études de cette société savante, de déterminer la provenance géographique des « autochtones » de Nouvelle-Calédonie, grâce à la couleur de peau du jeune homme (Moncelon, 1885 : 355). Ainsi, Léon Moncelon prétendait s’adresser aux sociétés savantes en observateur scientifique.

³⁶ Moncelon ne donna pas uniquement des conférences à Paris mais également à Moulins, au théâtre où se réunirent les érudits locaux. Une note dans le *Mémorial de l’Allier* du 21 novembre 1886 annonça ladite conférence :

« nous apprenons que M. Moncelon sera accompagné de deux Canaques, ses serviteurs, qu'il a ramenés de la Nouvelle-Calédonie. Notre compatriote les présentera au public, ainsi qu'une intéressante collection d'armes et d'ustensiles en usage dans les îles océaniennes. »

- 37 Les « serviteurs » de Léon Moncelon mentionnés correspondaient en réalité à Pierre Poity et Gayouman, ses « enfants adoptifs ». Au cours de ces conférences, sa proximité avec les populations locales lui donna une certaine autorité sur la connaissance des « qualités de cette race trop peu connue. » (*Courrier de l'Allier*, 25/11/1886). Comme il l'écrivit dans le *Néo-Calédonien*, il percevait dans le peuple kanak un auxiliaire à la colonisation, si toutefois celui-ci recevait les bienfaits de la « civilisation ».

Quelle biographie pour les collections de Léon Moncelon ?

- 38 L'annonce de la conférence de Moulins révèle que Moncelon possédait une collection d'armes et « d'ustensiles ». À la suite de la conférence au théâtre de la ville, le journal *Démocratie du Centre* (11/25/1886 : s.p.) rapporta l'évènement en ces termes :

« Leurs armes sont des massues, des [sagaies] longues de quatre mètres et des frondes. M. Moncelon a fait passer dans l'assistance quelques-uns de ces objets qui ont eu un grand succès de curiosité. »

Informations complétées par le rédacteur du *Courrier de l'Allier* (11/25/1886 : 2) :

« Certes, le spectacle en valait la peine, n'y eut-il eu que les objets servant aux divers usages des naturels de ces pays lointains, et que M. Moncelon a fait passer devant nous. Et voilà comment, grâce à lui, nous avons vu les vêtements par trop sommaires des femmes de la Calédonie, les haches de leurs maris, leurs armes si redoutables sous leurs apparences inoffensives. »

- 39 Si ces témoignages indiquent la possession, par Moncelon de massues, frondes, sagaies, haches, pièces de vêtement féminin, les recherches dans les archives départementales et municipales n'ont pas permis de trouver mention d'un don ou d'un legs. Cependant, Emmanuelle Audry-Brunet, chargée des collections archéologiques du musée Anne de Beaujeu, a retrouvé la trace de ce dernier dans les bulletins de la SEB. Dans le *Bulletin* du deuxième trimestre de 1948, il est dit que M. Gagnon

« remet pour les collections de la Société de nombreuses brochures et manuscrits de Léon Moncelon, parmi lesquels, son 'Journal de colonisation' et, de la part de Mme Auroux, à laquelle nous adressons de bien vifs remerciements, une grande partie des collections de Léon Moncelon. » (*Bulletin de la SEB*, 1948 : 23)

- 40 La nature des objets en question n'est cependant pas indiquée. Notons que, dans les collections du musée Anne de Beaujeu, nous retrouvons uniquement des massues et des sagaies. Se peut-il néanmoins que ce legs ait fait partie du don effectué par la SEB au musée ? Des informations convergentes étayent cette hypothèse. Le nom « Auroux » figure en effet dans les archives notariales du legs de Léon Moncelon (arch. dép. de l'Allier, 3Q. Bourbon-l'Archambault/33, déclaration n°144). L'exposé de l'actif de la succession mentionne que la maison est en partie louée à « Auroux, Touraud et Bouard à l'année » : une personne portant le nom d'Auroux était domiciliée dans la maison de Moncelon lors de son décès le 23/06/1925. Moncelon désigna comme son seul et unique héritier « Mr Choua Arki-Moncelon [sic], son fils adoptif propriétaire demeurant à Ygrande »⁷. La biographie rédigée par Camille Gagnon rapporte que « Arki Soua vécut quelques années dans la grande maison qu'il avait héritée de son père adoptif puis il la vendit en deux lots » (Gagnon, 1975 : 65) qui furent acquis par un menuisier voisin et la municipalité.

- 41 Nous savons donc que Moncelon possédait des armes provenant de Nouvelle-Calédonie et que ces dernières furent un temps la possession de Mme Auroux qui les

transmit à la SEB en 1948. On ne sait ce que la SEB fit de ces objets. Pour comprendre la possible relation entre ce transfert et les objets du musée, il faut revenir sur les caractéristiques de ces derniers. Comme nous l'avons vu précédemment, les sagaises présentent une diversité notable de formes, de décors et de matériaux. Ce corpus semble démontrer le souci de réunir des exemplaires des différents types. Nous sommes ainsi conduits à penser que la personne à l'origine de cet ensemble – dans l'hypothèse où il s'agirait d'un unique collecteur – a procédé méthodiquement lors de leur collecte ou de leur achat. Ces objets ne furent donc pas réunis au hasard. Ce n'est malheureusement pas ce que permettent de penser les écrits de Moncelon – il est vrai peu fournis sur la culture matérielle. Certes, en réponse au questionnaire de sociologie et d'ethnographie de la Société d'anthropologie de Paris, il détaille la fabrication des plats en terre et la construction d'une pirogue et énumère les outils nécessaires à l'opération. Toutefois, ses indications sur les armes sont succinctes : à la question « Y a-t-il des armes de jet et lesquelles ? », Moncelon répond simplement : « les pierres de fronde, les sagaises » (Moncelon, 1886d : 372). Si la collection du musée était la sienne, on pourrait s'attendre à une présentation et une analyse des différents types. Ce qui n'est pas le cas. Les seules choses certaines sont qu'il posséda des armes présentées au public lors de ses conférences et qu'elles furent léguées à la SEB en 1948.

D'un corpus unifié à une pluralité de collectes

⁴² Faute de sources précises, il paraît intéressant de se tourner vers de nouvelles pistes qui permettent d'envisager d'autres liens entre Moulins et la Nouvelle-Calédonie – ou, plus généralement, les îles du Pacifique, ces pistes nécessitant des recherches futures plus approfondies. Ainsi, l'inventaire des collections extra-européennes du musée indique que M. Clermont fit trois dons successifs d'armes entre 1938 et 1941. Bien qu'il s'agisse principalement d'armes de guerre européennes et américaines, mais aussi de plusieurs sabres japonais et d'un poignard africain (inv. 38.3.38(1) et inv. 41.14 (1)), son intérêt pour les armes du monde – seule catégorie d'objets qu'il donna au musée –, invite à ne pas l'écartier comme potentiel donateur d'objets kanak. En 1929, M. Buisson proposa lui aussi un don d'armes coloniales, dont des sagaises. M. Guillaumier, alors conservateur du musée, craignit qu'elles ne doublent le corpus d'armes déjà présentes dans les collections. Ce dernier soulignait dans une lettre au maire de Moulins, le 14 février 1929 (arch. mun. de Moulins, fonds « 3R12. Donations musée ») :

« Quant à la nature des armes, dont parle également M. Buisson, [leur provenance n'est pas identifiée]. Je crains fort que ce soit une répétition d'armes coloniales que possède déjà le musée, telles que arbalètes, flèches, sagaises, etc. »

⁴³ À ces diverses pistes s'ajoute la présence d'une lame néo-calédonienne conservée par la Société d'émulation du Bourbonnais dès 1929 (inv. 89). Elle est associée à un autre donateur, M. de Dreuille. La SEB compta deux membres au nom de de Dreuille : le comte Henri de Dreuille, résidant au château de Dreuille à Cressanges, et le comte Jean de Dreuille, ancien officier. Ces deux pistes restent à explorer.

⁴⁴ Une dernière piste de donateurs – au-delà des collections du musée et de la SEB –, est celle de M. Doumet-Adanson, dont la collection était constituée d'objets d'histoire naturelle, d'ethnologie, d'archéologie et de Beaux-Arts. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, ce rentier chercha à donner sa collection à la mairie de Moulins. Celle-ci fut d'abord favorable au don, envisageant la construction d'un nouveau bâtiment afin d'accueillir la collection. Un changement de municipalité mit fin au projet (Leyoudec, 2012 : 8). Dans une lettre adressée au maire de Moulins en 1877, Doumet-Adanson énumérait le contenu de ses possessions – alors exposées suivant ses indications dans un musée à « Cette » (Sète) –, parmi lesquelles se trouvait une

« collection d'armes, costumes, types [sic], divinités, ustensiles divers des peuples sauvages d'Amérique, d'Afrique, et d'Océanie (seize panneaux d'armoires). »
(lettre, mai 1877, arch. mun. de Moulins)

- 45 À la fin du xixe siècle, héritier du domaine de Balaine à Villeneuve-sur-Allier, Doumet-Adanson aménagea une aile de son château afin d'y installer les collections transférées depuis Sète. Il semble que la majorité de cette collection fut dispersée lors de plusieurs ventes publiques au début du xx^e siècle. Peut-être quelques objets ont-ils été transférés au musée ou à la SEB, dont Doumet-Adanson fut président à la fin du xixe siècle. Ces quelques exemples laissent à penser que d'autres acteurs locaux ont pu, du fait de leur intérêt pour les objets extra-européens, être en possession d'armes kanak puis en faire don soit à la SEB soit au musée.

Conclusion

- 46 L'étude des collections kanak du musée Anne de Beaujeu illustre la difficulté que représente la recherche sur les provenances des collections extra-européennes. La collecte de beaucoup d'objets du Pacifique, et particulièrement des armes de Nouvelle-Calédonie, est souvent le fruit de confiscations à moins qu'elles ne soient des dons faits à des personnes qui, cependant, ne portent pas d'intérêt à la culture matérielle. Les changements institutionnels à la fin du xixe siècle et les transferts de collections, parfois mal renseignés, compliquent cette recherche. L'histoire des acteurs locaux met en lumière des aspects de leur relation avec la Nouvelle-Calédonie, Léon Moncelon étant particulièrement intéressant à cet égard.

- 47 La présence des trois sagaies de deuil est intrigante car ces objets s'avèrent peu accessibles aux voyageurs. Elle pose des questions sur l'identité du collecteur et ses relations avec les populations kanak. Dans tous les cas, ces objets apportent, de par leur extrême rareté, une plus-value au corpus. Leur étude par Emmanuel Kasarhérou en 2017 a provoqué un intérêt renouvelé pour les collections. L'exposition *Trajectoires kanak* a notamment conduit le musée de Bourges, lui aussi situé dans l'Allier, à organiser, en 2020-2021, sa propre exposition sur ses collections néo-calédoniennes. Elle s'intitulait *Kanak – Enquête sur une collection*. L'étude croisée entre musées et archives de la région sur la provenance des collections océaniennes permettra peut-être de révéler de nouvelles connections et d'approfondir nos connaissances sur l'histoire des collectes tout en portant un nouvel éclairage sur l'ensemble des collections.

Bibliographie

BOUCKELLYOEN Alexandra, 2017. Rapport de restauration, Musée Anne de Beaujeu – Moulins, rapport, société Etnologia – Conservation-Restauration d'objets ethnographiques.

BOULAY Roger, 2015a. *Casse-tête et massues kanak*, Igé, éditions l'Étrave.

BOULAY Roger, 2015b. Les collections extra-européennes : 25 ans après, *La Lettre de l'OCIM* [En ligne] 158, pp. 31-34 (<http://ocim.revues.org/1502>).
DOI : 10.4000/ocim.1502

BURIOT-DARSILES Henri et Jean LOCQUIN, 1915. *Le musée de Moulins*, Moulins, Les Cahiers du Centre.

CHALINE Jean-Pierre, 1995. *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France : xixe-xx^e siècles*, Paris, CTHS.

COIFFIER Christian, 2013. Fougères et autres éléments végétaux associés aux casse-têtes kanak ou l'art de communiquer sans parole, *Journal de la Société des Océanistes* 136-137, pp. 133-147 (<https://journals.openedition.org/jso/6989>).

DOI : 10.4000/jso.6989

DAUPHINÉ Joël, 1998. *Canaques de la Nouvelle-Calédonie à Paris en 1931. De la case au zoo*, Paris, L'Harmattan.

DAUPHINÉ Joël et Alice BULLARD, 2011. Les Canaques au miroir de l'Occident, in P. Blanchard, N. Bancel et al. (éds), *Zoos humains et exhibitions coloniales, 150 ans d'inventions de l'Autre*, Paris,

la Découverte, pp. 221-230.

GAGNON Camille, 1975. *Ygrande : Les hommes. Les annales*, Moulins, Édition des Cahiers du Bourbonnais.

GARNIER Nicolas, 2017. Analyse biochimique d'un dépôt jaune cireux sur une sagaie Kanak en cours de restauration, SAS laboratoire Nicolas Garnier, rapport d'analyses, non publié.

JACQUEMIN Sylviane, 1991. Histoire des collections océaniennes dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles, mémoire de recherche sous la direction de Jean Guiart, Paris, école du Louvre.

KASARHÉROU Emmanuel, Roger BOULAY *et al.*, 2013. *Kanak : L'Art est une parole*, [exposition, Paris, musée du Quai Branly, 15 octobre 2013-26 janvier 2014], Arles, Actes Sud.

LEYOUCHE Maud, 2012 (mars). Le musée de Moulins a 100 ans !, *Études bourbonnaises* 329 pp. 1-38.

MONCELON Léon, 1885. Présentation d'un Canaque néo-calédonien à la Société d'Anthropologie de Paris, 409^e séance, 7 mai 1885, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 8, pp. 353-365.

MONCELON Léon, 1886a. *Le bagne et la colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie par un témoin oculaire*, Paris, Charles Bayle (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5785956x.texteImage>).

MONCELON Léon, 1886b. Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. La colonisation européenne en face de la sauvagerie locale, *Conférence par M. Léon Moncelon, le jeudi 3 décembre 1885 à l'Hôtel de la Société de géographie de Paris, séance annuelle extraordinaire*, Paris, Imprimerie des Écoles.

MONCELON Léon, 1886c. Métis de Français et de Néo-Calédonien. Présentation à la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 7 janvier 1886, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 9, pp. 10-19.

MONCELON Léon, 1886d. Réponse, alinéa par alinéa, pour les Néo-Calédoniens, au questionnaire de sociologie et d'ethnographie de la Société, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* 9, pp. 345-380.

DOI : 10.3406/bmsap.1886.4889

MONCELON Léon, 1887 (10/05). Sauvages et forêts vierges. Une ascension en Nouvelle-Calédonie, *l'Homme* 9, pp. 262-274 (= document tapuscrit n°9645 conservé par la SEB).

O'REILLY Patrick, 1953. Chronologie de la Nouvelle-Calédonie. De la découverte de l'île au cinquantenaire de la prise de possession (1774-1903), *Journal de la Société des Océanistes* 9, pp. 25-53 (<https://www.persee.fr/doc/jsoo300-953x1953num991766>).

O'REILLY Patrick, 1980 (1953). *Calédoniens. Répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, musée de l'Homme, Publications de la SdO 3.

PATOUILLET Jules, 1873. *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Dentu.

PÉROT M., 1888. Notice sur les momies égyptiennes, *Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais* 18, pp. 271-275.

SARASIN Fritz, 2009 (1929). *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté (1911-1912)*, traduit de l'allemand par Raymond Ammann et Bernard Gasser, Paris, Ibis Press.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER (SEA), 1885-1896. *Catalogue du musée départemental de Moulins*, Moulins, imprimerie É. Auclaire, 2 vol.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU BOURBONNAIS (SEB), 1948. *Centenaire de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1846-1946*, Moulins, Les Imprimeries Réunies.

TERRIER Christiane, 2010. *L'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Annexe

Sources primaires

Archives de la Société d'émulation du Bourbonnais

- Fonds Camille Gagnon/A3 : GAGNON Camille, s.d. Un colonial bourbonnais, Léon Moncelon, ms.

- Fonds Léon Moncelon. Colonial Républicain. Tunisie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, n°1839 :

- 1875-1877. Journal de colonisation, ms ;
- 1897 (date présumée). Rapport au Comité de protection et de défense des Indigènes, sur la situation actuelle du Néo-Calédonien, et sur les mesures qu'on pourrait prendre à son égard, ms.

Archives municipales de Moulins

- Fonds 1M-54 : lettre de M. Doumet-Adanson au maire de Moulins, mai 1877.
- Sous-série 3R : Musée, Affaires culturelles.
- Délibérations du conseil municipal, 1879-1990.

Archives départementales de l'Allier

- Fonds du chanoine Clément. Établissements d'enseignement. Bibliothèque et musées, 9J39.
- Sous-série 4O : dons et legs, dossier « Legs Mantin », 4O221, 11/5/1905 : testament de M. Mantin, legs à la ville de Moulins.
- Sous-série 3Q. Bourbon-l'Archambault/33. Déclaration n°144.
- Sous-série 4T : affaires culturelles.

Notes

¹ Selon l'article L451-2 du Code du Patrimoine : « Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans. » Concernant les collections extra-européennes, le manque de spécialistes et la difficulté de retracer l'origine de certains objets compliquent et limitent cette mission.

² « KNKY libre » est par exemple l'un des commentaires laissés dans le livre d'or de l'exposition.

³ « Roussette » est le terme générique utilisé pour plusieurs espèces de chauves-souris frugivores de la famille des *Pteropodidés* ; elles sont très prisées pour leurs poils qui sont utilisés dans la production d'objets de valeur (Patouillet, 1873 : 225-227).

⁴ Catalogues conservés aux arch. mun. de Moulins dans le fonds 3R13. Catalogue musée. 1887-1900.

⁵ Photographies conservées dans le fonds du chanoine Clément, décédé en 1927 (arch. dép. de l'Allier, « Établissements d'enseignement, bibliothèque et musée », fonds chanoine Clément 9J39).

⁶ Les termes d'époque, liés à la colonisation et à un discours scientifique fondé sur des idées racistes ont été conservés. Hors des citations, ils sont insérés dans le texte entre guillemets. L'objectif est de restituer la mentalité de l'époque et non de s'approprier ces termes.

⁷ Arch. dép. de l'Allier, 3Q. Bourbon-l'Archambault/33, déclaration n°144. Arki Soua est mentionné dans le recensement de la population d'Ygrande de 1921 comme étant né en 1887 à Bizerte. Un acte d'adoption le concernant est cité dans les archives du bureau de l'enregistrement des actes de Bourbon l'Archambault, 5/1/1922 (cote 3 Q 89, case 84 et case 87 bis) (Véronique Poupin, arch. dép. de l'Allier, comm. pers., 13/3/2019).

Table des illustrations

	Titre Photo 1. – Casse-tête n°x.0.4, bois de gaïac (?), 73,5 x 37 cm, musée Anne de Beaujeu, Moulins
	Crédits <i>in Bouckellyoen</i> , 2017 : 10
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-1.jpg
	Fichier image/jpeg, 231k
	Titre Photo 2. – Massue n°x.0.6, bois de fer, fibre de cocotier, textile bleu, 75 x 11 cm, musée Anne de Beaujeu, Moulins
	Crédits <i>in Bouckellyoen</i> , 2017 : 22
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-2.jpg
	Fichier image/jpeg, 228k
	Titre Photo 3. – Sagaie n°x.0.68, détail, bois, bambou, matériau d'origine végétale, musée Anne de Beaujeu, Moulins
	Crédits <i>in Bouckellyoen</i> , 2017 : 94
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-3.jpg
	Fichier image/jpeg, 271k
	Titre Photo 4. – Sagaie n°x.0.64, détail du visage sculpté, musée Anne de Beaujeu, Moulins
	Crédits <i>in Bouckellyoen</i> , 2017 : 81

URL	http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-4.jpg
Fichier	image/jpeg, 231k
Titre	Photo 5. – Sagaie de deuil n°x.0.80, détail du personnage sculpté, musée Anne de Beaujeu, Moulins
Crédits	in Bouckellyoen, 2017 : 136
URL	http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-5.jpg
Fichier	image/jpeg, 367k
Titre	Photo 6. – Pavillon Anne de Beaujeu
Crédits	© musée Anne de Beaujeu, Moulins
URL	http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12983/img-6.jpg
Fichier	image/jpeg, 355k

Pour citer cet article

Référence papier

Margaux Chataigner, « Trajectoires néo-calédoniennes et moulinoises : la collection d'armes kanak du musée Anne de Beaujeu », *Journal de la Société des Océanistes*, 152 | 2021, 127-136.

Référence électronique

Margaux Chataigner, « Trajectoires néo-calédoniennes et moulinoises : la collection d'armes kanak du musée Anne de Beaujeu », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 152 | 2021, mis en ligne le 02 janvier 2023, consulté le 29 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/jso/12983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jso.12983>

Auteur

Margaux Chataigner

Diplômée du master de muséologie de l'école du Louvre, margaux.chataigner@hotmail.com

Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>